



## L'ASSURANCE DES BIENS ET DES PERTES : PATRIMOINE IMMOBILIER

*Entreprises-Collectivités.*

*Ces assurances recouvrent de nombreuses et importantes garanties : incendie, bris de machines, informatique, ...*



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



**Durée:** 7.00 heures (1.00 jour)



### Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux.



### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices d'assurances



### Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : [contact-csformations@cs-entreprise.com](mailto:contact-csformations@cs-entreprise.com)

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : [contact@cs-formations.com](mailto:contact@cs-formations.com). Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



### Objectifs pédagogiques

- Identifier toutes les garanties des assurances des biens et Pertes de Patrimoine Immobilier
- Etablir un auto-diagnostic des polices et un programme d'assurance adapté



## Contenu de la formation

- Les différents types de police
  - Le risque en tant qu'objet : les polices couvrant un site, plusieurs sites, tous les sites actuels et futurs.
  - Le risque en tant qu'événement : les polices monorisque, multirisque, tous risques sauf.
  - Les polices générales et spécifiques.
- Le patrimoine immobilier
  - Les notions et garanties fondamentales : bâtiment, ouvrages de génie civil, garanties de responsabilité, de pertes et de frais, ...
  - Exclusions « incontournables » et les « autres ».
  - Modalités d'indemnisation en cas de sinistre.
  - Quantification des risques : expertise et renouvellement, SMP et LCI, Sous-LCI.
- Formations complémentaires
  - L'assurance des Biens et Pertes : Patrimoine Mobilier
  - Gestion technique des sinistres Dommages aux biens

## Organisation de la formation



### Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise .  
Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).  
Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



### Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Explication technique sur les événements assurés et ceux exclus.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



### Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.